

Economie du spectacle vivant et du cinéma

Composante Lettres et langues

Présentation

Description

Dans la continuité du cours magistral de politique culturelle dispensé en première année de licence, et toujours selon un format bipartite et en co-enseignement (12 heures en cinéma et audiovisuel, 12 heures en arts vivants), ce cours s'intéresse aux créations, non pas dans leur dimension artistique (en tant qu'œuvres), mais dans leur dimension économique (en tant que produits).

Nous y étudions les impacts de l'économie artistique, et le fait que la manière dont est produite économiquement une œuvre à un impact sur le contenu artistique.

Heures d'enseignement

CM CM 24h